



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 1/2016

le 3 février 2016

Concerne :

Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2015.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 94 du règlement du Conseil communal, la Municipalité fait part à votre Conseil de l'état de l'étude des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2015.

1. **Motion de M. Georges Kohler** « Promouvoir en priorité une salle de gymnastique omnisports dite « salle double » avec mensurations pour compétitions » (prise en considération le 9 février 1994).

Dans le cadre du nouveau complexe scolaire du collège Courbet, une salle de sports triple est intégrée au programme des locaux. Le Conseil communal a accordé un crédit pour la mise au concours du projet dans sa séance du 18 mars 2015. Le concours d'architecture a été lancé le 17 novembre 2015 et, selon la planification actuelle, la demande de crédit d'étude devrait être déposée en automne 2016.

2. **Motion de M. Daniel Krähenbühl** « Année de la Famille – Centre familial de plein air » (prise en considération le 29 juin 1994).

La Municipalité a renoncé à déposer un préavis pour la réalisation d'une place omnisports sur le terrain de La Faraz. Elle a confié aux services communaux concernés la tâche de mener une réflexion globale sur l'utilisation de la parcelle. Un projet de préavis pourrait être déposé courant 2016 en relation avec l'aboutissement du nouveau Plan général d'affectation (PGA). Le projet de révision du PGA/RPGA a été remis au Canton pour un nouvel examen préalable complémentaire au début du mois de décembre 2015. Les approbations ou corrections devraient parvenir à la Commune en début de cette année 2016.

3. **Motion de Mme Christiane Rithener** « A La Tour-de-Peilz, un skate park pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait » (prise en considération le 7 décembre 2011).

Un projet de skate plaza au Jardin Roussy a été mis à l'enquête entre le 19 mars et le 17 avril 2014, entraînant une forte mobilisation tant des opposants que des partisans du projet. La Municipalité a dès lors demandé des informations complémentaires sur des solutions



alternatives et sollicité l'entreprise Nestlé afin de savoir si l'utilisation d'une de ses parcelles à Entre-Deux-Villes était envisageable. La Municipalité a pris connaissance de la réponse de la société dans sa séance du 11 janvier 2016, laquelle ne ferme pas la porte tout en restant prudente quant à l'avenir de sa parcelle. Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a décidé de mener une réflexion d'ensemble sur le site situé entre le Château et Entre-deux-Villes. Le moment venu, elle déposera un préavis global à ce sujet.

4. **Motion de M. Guy Chervet** « La propriété est aussi une responsabilité » (prise en considération le 15 février 2012).

Pour permettre une évaluation objective de la situation du patrimoine immobilier de la Commune (administratif et financier), une demande de financement pour la réalisation d'un bilan de santé des immeubles avec la méthode EPIQR a été présentée et approuvée dans le cadre du budget 2016. Il s'agit d'un premier pas vers une gestion proactive du parc immobilier communal. A l'issue de cet examen, des propositions seront faites pour répondre de manière circonstanciée au motionnaire. Le préavis sera déposé en 2016.

5. **Motion de M. Alain Grangier** « Valorisons nos parcelles communales » (prise en considération le 20 mars 2013).

La Municipalité est en attente de la réponse du Canton relative à l'examen préalable du Plan général d'affectation (PGA). Cette réponse, annoncée début décembre 2014, a une nouvelle fois été reportée par le Service cantonal du développement territorial.

6. **Motion de M. Etienne Balestra** « Mesures d'aménagement du territoire et financement des équipements communautaires » (prise en considération le 26 juin 2013).

Constatant la révision en cours du Plan général d'affectation, les effets du projet d'agglomération, les nouvelles directives en lien avec la Loi sur l'aménagement du territoire (compensation des terrains), l'augmentation des densités en zone de centre, le calcul de l'évolution de la démographie par rapport aux densités des zones (MADR), la mise en application de la carte des dangers, la Municipalité estime pouvoir répondre à la motion de M. Balestra d'ici la fin du 1^{er} semestre 2016, permettant la rédaction de la réponse à la motion.

7. **Postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser** « Fiat Lux » (pris en considération le 11 septembre 2013).

En collaboration avec notre prestataire gérant le réseau de l'éclairage public, un plan directeur de l'éclairage public a été établi pour l'ensemble de la Commune. Avec ces éléments, il pourra être répondu au postulat dans le courant du 1^{er} semestre 2016.

8. **Postulat de Mme Marianne Adank** « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera » (pris en considération le 30 octobre 2013).

Le postulat a été déposé dans les dix communes de la Riviera. Un préavis a suivi le 28 octobre 2015. Le rapport de la commission devrait être soumis au Conseil communal d'ici le 23 mars 2016.

9. **Motion de Mme Christiane Rithener** « Une politique de logement proactive » (prise en considération le 4 février 2015).

Conformément à la décision du Conseil communal, la Municipalité étudiera une collaboration pour des projets de logements protégés et subventionnés, notamment sur la parcelle de la Hoirie Roulet une fois le nouveau PGA adopté.



COMMUNICATION MUNICIPALE N° 1/2016

10. **Motion de M. Christian Anglada** « Consommer moins d'électricité grâce au LEC » (prise en considération le 4 février 2015).

Le système LEC de la société Lexen est connu du nouveau chef du Service des domaines et bâtiments. Une réponse à la motion sera présentée courant 2016.

Initiative en cours de traitement conformément au délai de réponse d'une année imparti à la Municipalité :

- **Postulat de M. Johan Ziehli** « Des ruches pour une commune exemplaire » (pris en considération le 18 mars 2015).
- **Postulat de M. Jean-Sébastien Fornerod** « Partage et récupération des objets encombrants » (pris en considération le 28 octobre 2015).
- **Motion de Mme Emmanuelle Wyss** « Encourager les jeunes citoyennes et citoyens à voter » (prise en considération le 9 décembre 2015).

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :




Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 18 janvier 2016

